



Espace vert dans un lotissement

Par **cloclo**, le **26/01/2009** à **22:47**

Nous sommes 12 co-proprétaires qui ne nous entendons pas sur l'entretien de l'espace vert commun. Certains voudraient le vendre, mais est-ce possible, car je ne sais pas s'il est constructible. Peut-on vendre que sa parcelle et a-t-on besoin de l'accord des 12 pour le vendre? Merci

Par **Marion2**, le **26/01/2009** à **23:23**

[fluo]BONJOUR !!![/fluo]

Ce sont des parties communes ! Vous ne pouvez pas vendre "votre" parcelle comme vous dites, puisque les parties communes, comme son nom l'indique appartiennent à tous les copropriétaires, vous ne bénéficiez pas de parcelle particulière...

Je suppose que vous avez un syndic de copropriété, bénévole ou non.
Relisez bien votre cahier des charges !

Cordialement.

Par **cloclo**, le **27/01/2009** à **16:06**

Bonjour Laure

Merci pour votre message. Néanmoins la vente peut se faire à une certaine majorité.

Par **Marion2**, le **27/01/2009** à **19:02**

Bonsoir,

Pour la vente des parties communes, il faut la majorité absolue.